



**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille dix huit
Le 25 Juillet à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 19 juillet 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 21

NOMBRE DE VOTANTS : 27

Objet : Réalisation d'une étude préalable pour la réalisation d'un schéma de développement économique et d'accueil des entreprises à l'échelle du territoire du SCOT du Cubzaguais Nord Gironde

Présents : 21

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), DELAGARDE Catherine suppléante de SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Jean ROUX, COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) pouvoir à Georges MIEYEVILLE, FUSEAU Michael (Pugnac) pouvoir à Olivier FAMEL, GUINAUDIE Valérie (Mombrier) pouvoir à GUINAUDIE Sylvain, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à JOLY Pierre, MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) pouvoir à LAVEAU Véronique.

Absents excusés : 10

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance :

Mr GUINAUDIE Sylvain

Il est rappelé que la Région Nouvelle Aquitaine a élaboré un Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Ce schéma définit la politique régionale sur lesdites thématiques, et organise notamment l'appui aux territoires, et principalement aux EPCI pour toutes leurs actions territoriales ayant trait à ces thématiques. Le déploiement de cet appui fait l'objet d'un conventionnement avec un ou plusieurs EPCI, ou une entité les regroupant, qui définit la stratégie du territoire en la matière.

Par ailleurs, la Région Nouvelle Aquitaine est en attente de ces territoires qu'ils élaborent un schéma d'accueil des entreprises (SAE) permettant d'établir une vision partagée du foncier à vocation économique, afin de tendre vers une cohérence des schémas de développement portés par les EPCI.

Considérant le lancement prochain du SCoT du Cubzaguais Nord Gironde, unissant le Grand Cubzaguais Communauté de Communes et la Communauté de Communes de Latitude Nord Gironde,

Considérant l'enjeu majeur partagé de définir une stratégie de développement économique pour les deux territoires, en amont du lancement du SCoT,

Il est proposé de lancer, dès à présent, une **étude préalable pour la réalisation d'un schéma de développement économique et d'accueil des entreprises à l'échelle du territoire de SCoT**

Cette étude, menée par le Syndicat Mixte du SCoT, permettra notamment de définir un **positionnement stratégique et prospectif du territoire en proposant une hiérarchisation et une différenciation des espaces économiques existants et à créer** (en fonction de leurs caractéristiques, localisation, services ...).

Il s'agira également de définir les modalités de mise en œuvre de la stratégie économique notamment en termes de gouvernance et d'aménagement (initiative publique ou privée, échéances d'aménagement, ...).

L'étude comprendra :

- une phase de diagnostic prospectif : analyse qualitative et quantitative des zones d'activités économiques (publiques et privées), étude des zonages économiques inscrits dans les PLU, identification des potentialités d'accueil (disponibilités et nouvelles zones d'activités économiques), analyse du contexte concurrentiel, attentes des entreprises (foncier, immobilier, services,...)
- une phase de définition de stratégie opérationnelle de développement économique à l'échelle des deux Communautés de Communes, en intégrant le cas échéant un volet requalification des zones existantes.

Le montant de l'étude, à l'échelle du territoire de SCoT, est évalué à environ 30 000 € à 35 000 € HT.

Il est proposé de lancer cette étude dès septembre 2018, pour un rendu visé à la fin du 1^{er} semestre 2019.

Compte tenu de tout ce qui précède,

Sur avis du bureau,

Après en avoir délibéré Le Conseil Communautaire décide de lancer une étude préalable pour la réalisation d'un schéma de développement économique et d'accueil des entreprises dans les conditions exposées ci-dessus, à l'échelle du territoire du SCoT du Cubzaguais Nord Gironde sur le territoire Cubzaguais Nord Gironde, et portée par le Syndicat Mixte du SCOT Cubzaguais/Nord Gironde.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 26 juillet 2018

Le Président

Alain DUMAS



Envoyé en préfecture le 02/08/2018

Reçu en préfecture le 02/08/2018

Affiché le

SLO

ID : 033-243301223-20180725-2018103-DE

